



# Les soins psychiatriques sans consentement

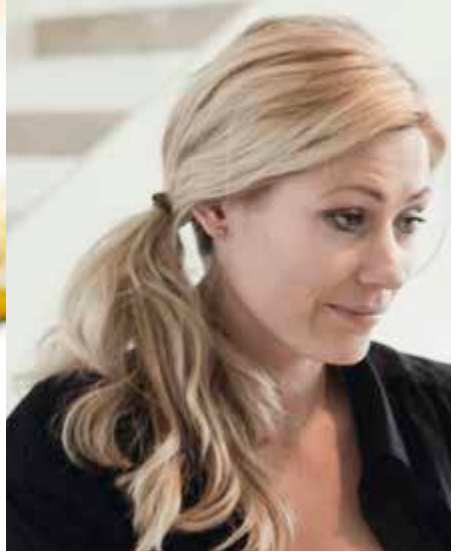
Informations destinées aux patients visés par la loi suédoise  
sur les soins psychiatriques sans consentement (LPT).



Nationell Samverkan för Psykiisk Hällsa



Sveriges  
Kommuner  
och Landsting



## ***ET MAINTENANT?***

L'intention du traitement sous contrainte est d'améliorer l'état du patient, de manière à lui éviter les soins sans consentement. La présente brochure présente la loi suédoise sur les soins psychiatriques sans consentement (LPT) et les droits du patient.

### ***Pour quelle raison suis-je ici ?***

Les soins sous contrainte sont des soins prodigués dans un établissement psychiatrique sans le consentement volontaire du patient. Trois critères sont exigés pour appliquer les soins sous contrainte. Le patient doit souffrir de troubles mentaux graves, il doit nécessiter des soins 24 heures sur 24 et refuser tout traitement. C'est le médecin-chef qui prend la décision des soins sans consentement. Le patient qui refuse de se plier à cette décision peut en

faire appel auprès de la cour administrative Förvaltningsrätten. Des informations sur la procédure d'appel figurent ci-après.

### ***Rétablissement et traitement médical***

L'intention des soins est d'améliorer la capacité du patient de se prendre en charge. Il suffit parfois de se reposer, de se nourrir, de se reprendre et d'avoir quelqu'un à qui parler, mais, le plus souvent, une forme de traitement médical est nécessaire. Si le patient refuse de prendre le médicament

---

---

prescrit, ce médicament pourra lui être administré de force. C'est une solution qui doit être évitée autant que possible. Le patient a le droit de savoir quel médicament lui est prescrit, l'action de ce médicament et ses effets secondaires.

### ***Mesures de contrainte***

Si le patient contrarie notablement les soins des autres patients, on peut le placer en isolement. Cela peut signifier qu'il doit rester dans sa chambre ou qu'elle est fermée à clé. La décision de mise en isolement, prise par le médecin-chef, est d'une durée maximale de huit heures. La mise en isolement du patient ne peut être prolongée qu'après un entretien en personne avec un médecin-chef.

Si le patient risque de se blesser ou de blesser d'autres personnes, d'autres mesures de contrainte sont possibles. Cela peut être de l'attacher à un lit avec des sangles, pour une courte durée, pour lui éviter de se blesser ou de blesser d'autres personnes. Cela uniquement sur décision du médecin-chef. La durée maximale de cette contention est de quatre heures et elle exige la présence constante de personnel. Si la situation n'est pas alors stabilisée, la contention ne peut être prolongée qu'après un entretien en personne du patient avec un médecin-chef.

Une autre mesure de contrainte est la fouille au corps. Elle est effectuée pour éviter qu'aucun objet potentiellement dangereux pour le patient ou d'autres personnes ne soit introduit dans le service de soins.

Les mesures de contrainte ne peuvent faire l'objet de recours. S'il en a été l'objet, le patient a le droit, par la suite, de demander un entretien de suivi pour commenter ce qui s'est passé. L'intention de cet entretien est de tenter de trouver, ensemble, des manières d'éviter que des situations similaires ne se produisent à nouveau.

### ***Personne de soutien***

Chaque patient a droit à sa propre personne de soutien. C'est une personne désignée par la commission départementale des patients Patientnämnden et qui ne travaille pas dans le service de soins. La personne de soutien a le droit de rendre visite au patient dans son service de soins, elle est soumise au secret professionnel et peut aider le patient dans ses affaires personnelles. Si le patient et la personne de soutien le désirent, la mission peut être prolongée de quatre semaines après la fin des soins sous contrainte. Pour rencontrer une personne de soutien, le patient doit le demander à sa personne de contact qui en informe Patientnämnden.

*Le patient a droit aux informations concernant son état de santé et le traitement prévu.*

---

---

### ***Permission***

Il est possible dans certains cas, sur autorisation du médecin-chef, de quitter provisoirement le service de soins. Cette permission de sortie peut être accordée sous certaines conditions, par exemple la prise de médicaments. La permission peut être supprimée si la situation l'exige. Le patient peut demander une permission à n'importe quel moment de la période de soins. Si le médecin-chef la refuse, il est possible de faire appel auprès de la cour administrative Förvaltningsrätten.

### ***Téléphone portable, Internet et courrier électronique***

Les dispositifs électroniques tels que téléphones portables, Internet et courriel sont autorisés le plus souvent. Le médecin-chef a la possibilité d'en restreindre l'utilisation si elle contrarie les soins. Il est possible de faire appel de cette décision auprès de la cour administrative Förvaltningsrätten.

### ***Pour faire appel***

Il est à tout moment possible de faire appel de la décision de soins sans consentement. Cet appel doit être adressé à la cour administrative Förvaltningsrätten. Le patient

a droit, gratuitement, à un représentant juridique ayant pour mission de le soutenir. Il a le droit de prendre connaissance du certificat de nécessité de soins psychiatriques et du dossier médical constitué lors de son admission. Lors de l'audience, le patient ou son représentant juridique ont le droit de présenter la position du patient et ses motifs pour refuser les soins sans consentement. Un expert médical qui travaille dans un autre établissement hospitalier est présent à l'audience. Ce médecin a pour mission de donner un avis impartial après avoir pris connaissance du dossier du patient et entendu le patient ainsi que le médecin-chef. La cour administrative prend ensuite la décision de poursuite ou d'arrêt des soins. Leur décision pour la suite des soins est ensuite communiquée au patient et aux responsables des soins.

### ***Droit à l'information***

Le patient a le droit de savoir pourquoi il est soumis aux soins sous contrainte. Il a aussi droit aux informations concernant son état de santé et le traitement prévu. Il a droit à un interprète. Un interprète peut faciliter la compréhension réciproque.

---

## **LEXIQUE**

### ***Certificat de nécessité de soins sans consentement***

Ce certificat de nécessité de soins est un certificat spécifique délivré par un médecin pour qu'une personne puisse être admise aux soins sans son consentement. Lorsqu'il s'agit d'une hospitalisation, ce certificat ne doit pas dater de plus de quatre jours. Lorsque le patient arrive dans le service de soins, il est examiné par un autre médecin.

### ***La décision d'admission***

Le certificat de nécessité de soins permet de retenir le patient à l'hôpital afin de permettre à un médecin spécialiste en psychiatrie de lui parler et d'évaluer son besoin de soins. C'est ce médecin qui peut prendre la décision d'hospitalisation en vertu de la loi suédoise sur les soins psychiatriques sans consentement (LPT). Ce dernier examen doit être effectué dans les 24 heures qui suivent l'arrivée du patient à l'hôpital.

### ***Personne de contact***

La personne de contact est un membre du personnel de soins du service qui est particulièrement responsable du patient et à laquelle il peut s'adresser. Il peut également s'agir d'un groupe ou d'une équipe de soins qui remplissent cette fonction.

### ***Personne de soutien***

La personne de soutien est une personne désignée par la commission départementale des patients Patientnämnden, et qui ne travaille pas dans le service de soins. La personne de soutien a le droit de rendre visite au patient et peut l'aider dans ses affaires personnelles.

### ***Plan de traitement***

Un plan de traitement est un document qui doit être établi le plus rapidement possible après l'admission. Il doit être composé en concertation avec le patient, dans la mesure du possible. Si ce n'est pas contre-indiqué, les proches du patient peuvent aussi participer à l'organisation du traitement. Le plan de traitement décrit les mesures de traitement et autres dispositions devant aboutir à abolir la nécessité de soins non consentis.

### ***Médecin-chef***

Un médecin-chef est un médecin spécialiste en psychiatrie du service de soins. C'est le médecin-chef qui est responsable de toutes les décisions et mesures de soins psychiatriques sans consentement.

### ***Permission de sortie***

Permission de sortie du service de soins pendant une courte période.

### ***Fouille au corps***

C'est l'examen des vêtements que porte une personne ainsi que les valises, paquets et autres objets qui l'accompagnent.

### ***Fouille corporelle superficielle***

Inspection des parties visibles du corps telles que les aisselles, les cheveux et les plantes de pied.

---

---

***N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER L'UNE DES ORGANISATIONS  
MEMBRES DE LA COOPÉRATION NATIONALE SUÉDOISE  
POUR LA SANTÉ MENTALE NSPH***

*Frisk och Fri* - Riksföreningen mot ätstörningar, [www.friskfri.se](http://www.friskfri.se)

*Riksförbundet Attention*, [www.attention-riks.se](http://www.attention-riks.se)

*Riksförbundet Balans*, [www.balansriks.se](http://www.balansriks.se)

*RFHL* - Riksförbundet för Rättigheter, Frigörelse, Hälsa, Likabehandling, [www.rfhl.se](http://www.rfhl.se)

*RSMH* - Riksförbundet för Social och Mental Hälsa, [www.rsmh.se](http://www.rsmh.se)

*RUS* - Riksförbundet Ungdom för Social hälsa, [www.rus-riks.se](http://www.rus-riks.se)

*Schizofreniförbundet* - Intresseförbundet för personer med schizofreni och liknande psykoser, [www.schizofreniforbundet.se](http://www.schizofreniforbundet.se)

*SPES* - Riksförbundet för SuicidPrevention och Efterlevandes stöd, [www.spes.se](http://www.spes.se)

*Svenska OCD-förbundet Ananke*, [www.ocdforbundet.se](http://www.ocdforbundet.se)

*Sveriges Fontänhus*, [www.sverigesfontanhus.se](http://www.sverigesfontanhus.se)

*ÅSS* - Svenska ångestsyndromsällskapet, [www.angest.se](http://www.angest.se)

*FMN* - Riksförbundet Föräldraföreningen mot narkotika, [www.fmn.se](http://www.fmn.se)

*SHEDO* - Self Harm and Eating Disorders Organisation, [www.shedo.se](http://www.shedo.se)





## ***DES QUESTIONS?***

Le personnel est à la disposition des patients. Le patient peut leur poser des questions et leur demander de l'aide. Pour en savoir plus, la loi suédoise sur les soins psychiatriques sans consentement (LPT) doit toujours être affichée de manière visible pour tous les patients du service de soins.

De plus amples renseignements se trouvent sur Internet à l'adresse:  
[www.1177.se/Regler-och-rattigheter/Psykiatrisk-tvangsvard/](http://www.1177.se/Regler-och-rattigheter/Psykiatrisk-tvangsvard/)